

07.12.2017 – 09:45 Uhr

Migros lance une nouvelle GolfCard sans licence

Zurich (ots) -

A partir du 1er janvier 2018, la Migros GolfCard propose une nouvelle carte de membre sans licence de l'Association Suisse de Golf (ASG). Les joueurs de golf ont désormais le choix entre la carte traditionnelle ASG Migros GolfCard avec licence et la Migros GolfCard sans licence. Ceci est le résultat d'une enquête représentative auprès des membres qui a révélé que seuls 27% des membres participent à des tournois. La plupart d'entre eux n'a donc pas besoin d'une licence.

La Suisse est un des derniers pays au monde à exiger une licence pour jouer sur un parcours de golf. C'est une habitude d'un autre temps. Grâce aux clubs de golf publics, ce sport d'élite a évolué pour devenir de plus en plus populaire. Et les Golfparcs Migros apportent une contribution précieuse à la santé des personnes de tout âge.

Comme l'a révélé une enquête représentative auprès des membres de la Migros GolfCard, la participation à des tournois ou la course à un meilleur handicap ont cédé la priorité au simple fait de jouer. En effet, seuls 27% des membres participent à des tournois officiels. Avec ces résultats clairs, la Migros GolfCard répond aux besoins de ses membres en leur proposant pour la première fois une adhésion à son propre club de golf, indépendamment de l'Association Suisse de Golf (ASG) et donc de l'obligation de détenir une licence.

Une GolfCard adaptée aux besoins

La Migros GolfCard lance la Migros GolfCard sans licence au prix de CHF 185.-. La nouvelle carte de membre donne le droit de jouer sur les parcours de golf Migros, y compris le golf de Limpachtal. La carte convient aux personnes qui ne participent pas ou peu à des tournois de golf. La licence ASG peut être acquise à tout moment pour un supplément de CHF 85.-. L'adhésion avec licence, la ASG Migros GolfCard, est maintenue au prix inchangé de CHF 270.-. Les clients peuvent ainsi choisir librement quelle carte de membre ils souhaitent acquérir. Pour les deux cartes, le joueur de golf doit toujours remplir les conditions minimums requises (autorisation de parcours, règles et étiquette).

«Grâce à la nouvelle carte de membre sans licence, nous nous rapprochons encore de notre credo «le golf pour tous». Jouer au golf devient ainsi encore plus abordable et répond aux besoins des joueurs d'aujourd'hui comme à ceux qui souhaitent le devenir. Pour nous, il s'agit d'une étape importante dans l'histoire du golf suisse», se réjouit Andreas Cadisch, responsable de la branche golf auprès de la Direction de la coordination des Ecoles-clubs Migros/Centres de loisirs de la Fédération des coopératives Migros.

Pour plus d'information: www.golfparks.ch

Contact:

Hans-Peter Schild
Responsable ASG Migros GolfCard & Sponsoring Migros Golfparks
Tél +41 58 568 68 68, Mob +41 79 445 17 16
hans-peter.schild@golfparks.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100810138> abgerufen werden.